



REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE  
 DE MOLSHEIM - MUTZIG ET ENVIRONS**



COMMUNES RATTACHEES : ALTORF - DACHSTEIN – DINSHEIM-sur-BRUCHE - ERGERSHEIM -  
 GRESSWILLER - MOLSHEIM - MUTZIG - SOULTZ-les-BAINS - WOLXHEIM

**VILLE DE MOLSHEIM**  
**67120**

**VILLE DE MUTZIG**  
**67190**

**DELIBERATIONS DU COMITE-DIRECTEUR**  
**SEANCE DU 05 MARS 2020**

Nombre de membres du Comité-Directeur du Syndicat	<b>22</b>	Nombre de membres qui se trouvent en fonction	<b>22</b>	Nombre de délégués :	
				- présents :	19
				- représentés :	<u>2</u>
				<b>TOTAL</b>	<b>21</b>

L'an deux mille vingt, le jeudi 05 mars à 19 heures 30, le Comité-Directeur du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE MOLSHEIM-MUTZIG ET ENVIRONS, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'**ALTORF** :

M. René BAAS, Adjoint  
 M. Lucien BERNHARD, Adjoint

Pour la commune de **DACHSTEIN** :

M. Léon MOCKERS, Maire  
 -

Pour la commune de **DINSHEIM** :

Mme Marie-Reine FISCHER, Maire  
 M. Claude ROUX, Adjoint

Pour la commune d'**ERGERSHEIM** :

M. Maxime BRAND, Maire  
 Mme Marianne WEHR, Adjointe

Pour la commune de **GRESSWILLER**

M. Pierre THIELEN, Maire  
 Mme Sandrine HIMBERT, Cons. Mun.

Pour la ville de **MOLSHEIM** :

M. Jean-Michel WEBER, Maire  
 M. Gilbert STECK, Adjoint  
 M. Laurent FURST, Cons. Mun.  
 -

Pour la ville de **MUTZIG** :

M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire  
 Mme Anne GROSJEAN, Adjointe  
 Dr. Jean-Paul GALLOIS, Adjoint  
 -

Pour la commune de **SOULTZ-LES-BAINS** :

M. Charles BILGER, Adjoint  
 Mme Alexandra Collin, Cons. Mun.

Pour la commune de **WOLXHEIM** :

M. Adrien KIFFEL, Maire  
 M. Gérard PIERRON, Adjoint

**Membres représentés :**

M. Bertrand BOMO  
 Mme Martine BRENCKLE

ayant donné procuration à M. Léon MOCKERS  
 ayant donné procuration à Mme Anne GROSJEAN

Excusé :

Néant

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 13 FEVRIER 2020**

---

**N° 20-04**

**LE COMITE-DIRECTEUR**

**VU** le Procès-Verbal des délibérations de la séance ordinaire du 13 février 2020, diffusé à l'ensemble des membres du Comité-Directeur, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 5 mars 2020 ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**approuve  
à l'unanimité**

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 13 février 2020, dans les forme et rédaction proposées,

**et procède**

à sa signature.

---

**OBJET : FINANCES ET BUDGET - DEBAT GENERAL D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES, SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE, POUR L'EXERCICE 2020**

---

**N° 20-05**

**LE COMITE-DIRECTEUR**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L 2312-1 à L 2312-4 et L 2313-1 et suivants ;

**VU** les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

**VU** l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'affectation des résultats ;

**VU** le compte de gestion présenté par la comptable et l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2019 ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2019 ;

**VU** sa délibération N° 20-02 du 13 février 2020 portant débat général d'orientations budgétaires ;

**VU** le projet du Budget Primitif de l'exercice 2020, diffusé à l'ensemble des membres du Comité-Directeur, sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité**

**1° constate les résultats de l'exercice 2019 et affecte par anticipation**

a) **PRINCIPE :**

Le cas échéant et autant que faire se peut, les excédents des sections de fonctionnement des différentes fonctions aux besoins de financement des sections d'investissement des mêmes fonctions.

b) **DETAIL :**

**Fonction 020 : Administration Générale**

☞ Résultat de fonctionnement	:	356.301,44 €
☞ Résultat d'investissement	:	89.633,84 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

**Fonction 4112 : Centre Sportif « ATALANTE »**

☞ Résultat de fonctionnement	:	94.697,95 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 441.747,48 €
☞ Restes à réaliser	:	- 14.213,40 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	94.697,95 €

**Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Investissement)**

☞ Résultat de fonctionnement	:	415.259,46 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 125.000,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	125.000,00 €

**Fonction 41131 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion de la salle sportive)**

☞ Résultat de fonctionnement	:	- 31.045,80 €
☞ Résultat d'investissement	:	7.893,16 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	- 2.988,00 €

**Fonction 41132 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion du hall d'accueil)**

☞ Résultat de fonctionnement	:	30.187,15 €
☞ Résultat d'investissement	:	6.500,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

**Fonction 41133 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion de la salle festive)**

☞ Résultat de fonctionnement	:	2.026,70 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 4.948,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	2.026,70 €

**Fonction 4121 : RUGBY**

☞ Résultat de fonctionnement	:	38.404,36 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 1.211,04 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	1.211,04 €

**Fonction 4122 : Tennis-Club MOLSHEIM-MUTZIG**

☞ Résultat de fonctionnement	:	64.008,79 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 125.961,01 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	64.008,79 €

**Fonction 41410 : Sport DACHSTEIN**

☞ Résultat de fonctionnement	:	646.940,98 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 206.538,86 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	206.538,86 €

**Fonction 41411 : Sport DINSHEIM-sur-BRUCHE**

☞ Résultat de fonctionnement	:	223.690,94 €
☞ Résultat d'investissement	:	0,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

**Fonction 41412 : Sport SOULTZ-les-BAINS**

☞ Résultat de fonctionnement	:	39.631,25 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 60.941,26 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	39.631,25 €

**Fonction 41413 : Sport WOLXHEIM**

☞ Résultat de fonctionnement	:	100.366,11 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 19.872,32 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement	:	19.872,32 €

**Fonction 4144 : Sport MOLSHEIM**

☞ Résultat de fonctionnement	:	764.713,51 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 81.169,15 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	81.169,15 €

**Fonction 4145 : Sport MUTZIG**

☞ Résultat de fonctionnement	:	279.486,82 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 134.051,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	134.051,00 €

**Fonction 4146 : Sport ERGERSHEIM**

☞ Résultat de fonctionnement	:	59.999,50 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 165.483,40 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	59.999,50 €

**Fonction 4147 : Sport GRESSWILLER**

☞ Résultat de fonctionnement	:	24.319,95 €
☞ Résultat d'investissement	:	0,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

**Fonction 4148 : Sport ALTORF**

☞ Résultat de fonctionnement	:	205.119,52 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 71.118,26 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	71.118,26 €

c) **RECAPITULATIF :**

RESULTATS 2019 :

- Résultat de fonctionnement global 2019	:	3.314.108,63 €
- Déficit d'investissement global 2019	:	- <u>1.334.014,78 €</u>
- <b>Résultat global 2019</b>	:	<b>1.980.093,85 €</b>
- Restes à réaliser	:	-17.201,40 €

REPORTS 2019 :

✓ Section d'investissement :

- <u>Chapitre 001</u> : Déficit d'investissement total reporté	:	- 1.438.041,78 €
- <u>Chapitre 001</u> : Excédent d'investissement total reporté	:	<u>104.027,00 €</u>
- <b>Résultat d'investissement total reporté</b>	:	<b>- 1.334.014,78 €</b>

✓ Section de fonctionnement :

- <u>Chapitre 002</u> : Déficit de fonctionnement total reporté	:	- 31.045,80 €
- <u>Chapitre 002</u> : Excédent de fonctionnement total reporté	:	<u>2.445.829,61 €</u>
- <b>Résultat de fonctionnement total reporté</b>	:	<b>2.414.783,81 €</b>

✓ Montant total de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement

:

**899.324,82 €**

**2° arrête**

le Budget Primitif pour l'exercice 2019 du Budget Principal, aux chiffres suivants :

➔ section de fonctionnement	:	4.478.820,41 €
➔ section d'investissement	:	<u>5.096.616,26.€</u>
<b>TOTAL GENERAL</b>	:	<b>9.575.436,67 €</b>

**3° fixe**

les contributions communales recouvrées par voie fiscale, comme suit :

ALTORF	112.163,00 €
DACHSTEIN	295.533,00 €
DINSHEIM/BRUCHE	141.909,00 €
ERGERSHEIM	99.433,00 €
GRESSWILLER	155.894,00 €
MOLSHEIM	606.210,00 €
MUTZIG	328.339,00 €
SOULTZ-LES-BAINS	63.683,00 €
WOLXHEIM	<u>43.059,00 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>1.846.223,00 €</b>

**4° confirme**

en ce qui concerne le personnel du SIVOM, le maintien des primes de service pour l'ensemble du personnel du SIVOM, telles que définies par délibération N° 88-06 du 16 Mars 1988 au taux de 100 % du premier traitement brut de l'année,

**5° statue**

au titre de la situation 2020 des effectifs du personnel SIVOM conformément à l'état, annexe du budget, des emplois permanents.

## ② SCHEMA DE PROPOSITIONS SUR LES OPTIONS FINANCIERES PRINCIPALES

### LE COMITE-DIRECTEUR

à l'unanimité  
statue comme suit

sur les orientations visant à la préparation du budget primitif de l'exercice 2020,

#### 1. AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FISCALISEES DES COMMUNES

entend

maintenir les contributions communales fiscalisées par rapport à l'exercice 2019, ce qui permet de faire face aux situations antérieures et répondre aux besoins nouveaux,

#### 2. AU TITRE DE LA GESTION DE LA DETTE

admet

la souscription de nouveaux emprunts pour un montant de l'ordre de 634.771,02 € au fur et à mesure des besoins de trésorerie,

#### 3. AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS

entend

☞ POUR LA FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX :

-Néant,

☞ POUR LA FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE :

-Pour le Centre Sportif « ATALANTE » :

- Pourvoir aux dépenses nécessaires au maintien en l'état des infrastructures et du bâtiment,
- Solder le traçage du terrain de handball,
- Solder les travaux de réfection des WC Hommes,

-Pour le Tennis au Centre de Loisirs MOLSHEIM-MUTZIG :

- Pourvoir aux dépenses nécessaires au maintien en l'état des infrastructures et du bâtiment,
- Réhabiliter la surface de jeu de 2 courts extérieurs,
- Réhabiliter voire remplacer les clôtures périphériques des courts extérieurs,

-Pour les installations rugbystiques au Centre de Loisirs MOLSHEIM-MUTZIG :

- Pourvoir aux dépenses nécessaires au maintien en l'état des infrastructures et du bâtiment,

-Pour la Commune de MUTZIG :

- Procéder à l'aménagement d'une salle au Dôme,
- Remplacer la sonorisation du Dôme,

-Pour le Complexe sportif et culturel de DINSHEIM-sur-BRUCHE et GRESSWILLER :

- Pourvoir aux dépenses nécessaires au maintien en l'état des infrastructures et du bâtiment,
- Solder les travaux de remplacement de 6 douches,
- Solder les travaux de remplacement de l'éclairage,
- Installer un nouveau tableau de marque pour le basket,

## ③ PROJECTION PREVISIONNELLE DE LA GESTION 2020

procède

à la répartition des masses budgétaires selon la projection figurant dans l'état prévisionnel diffusé à l'ensemble des membres du Comité-Directeur, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 13 février 2020,

**4** **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

**prend acte**

du rapport d'orientation budgétaire de l'exercice 2020, dans les forme et rédactions proposées,

**5** **PROCLAME EN CONCLUSION**

que les présentes directives adoptées suite au débat d'orientations budgétaires ne sont pas de nature, conformément à la loi, à engager l'organe délibérant dans ses choix définitifs qui seront arrêtés, lors de l'approbation du budget primitif 2020.

---

**FINANCES ET BUDGET – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TENNIS-CLUB DE MOLSHEIM-MUTZIG**

---

**N° 20-03**

**LE COMITE-DIRECTEUR**

**VU** la convention de mise à disposition des installations tennistiques du Centre de Loisirs de MOLSHEIM-MUTZIG conclue, entre le SIVOM et le TENNIS-CLUB DE MOLSHEIM-MUTZIG, le 10 septembre 2014 ;

**VU** l'alinéa 1 de l'article 10.2 de ladite convention qui dispose que « *le SIVOM accorde une contribution annuelle à l'association correspondant à 50 % des frais d'électricité, d'eau et d'entretien des courts extérieurs (...)* » ;

**VU** les factures présentées à ce titre par le TENNIS-CLUB DE MOLSHEIM-MUTZIG, dûment acquittées par ses soins, d'un montant total de 12.417,78 €, au titre de l'année 2019 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
décide**

d'attribuer une subvention de 6.208,89 € au TENNIS-CLUB DE MOLSHEIM-MUTZIG, représentant 50 % des frais de gestion courante de l'année 2019, conformément à la convention conclue, en date du 10 septembre 2014, entre le SIVOM et le TENNIS-CLUB DE MOLSHEIM-MUTZIG,

**précise**

que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2020,

**et autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au versement de cette subvention.

\* \* \*